

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 10 AVRIL 2025

APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE N°4

Le conseil communautaire est appelé à approuver les budgets primitifs 2025 du budget principal, du budget annexe assainissement et des budgets des zones d'activité économique *La Garrigue du Rameyron* à Sérignan-du-Comtat, *Fernand Gonnet* à Camaret-sur-Aygués et *Jonquier et Morelles III* à Camaret-sur-Aygués.

Les articles L. 2313-1 et suivants et R. 2131-1 et suivants du CGCT prescrivent des mesures de publicité pour les budgets locaux. Ainsi, **les budgets et les comptes administratifs des communes de 3500 habitants et plus et des établissements publics de coopération intercommunale, avec ou sans fiscalité propre, comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus, doivent-ils en outre être accompagnés d'annexes destinées à l'information du public.**

**BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET PRINCIPAL**

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 13 900 000 €

Chapitre 011 (charges à caractère général)

Crédits ouverts : 3 410 640 € (3 072 820 € en 2024)

Comme chaque année, les cadres de la collectivité ont été invités à évaluer au plus juste les charges prévisionnelles de leurs services et, dans la mesure du possible, à réviser à la baisse leurs prévisions de dépenses, tout en conservant les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services.

Hormis les charges sur lesquelles il est difficile de faire des prédictions fiables (énergie, carburants), les postes qui augmentent le plus cette année sont les suivants :

- **Fournitures d'entretien** (article 60631) : ce sont les produits d'entretien pour le nettoyage et la désinfection des points d'apport volontaire qui sont en augmentation.
- **Fournitures de petit équipement** (article 60632) : l'achat de pièces détachées pour les colonnes enterrées et de petit matériel pour les points info tourisme en est la cause.
- **Vêtements de travail** (article 60636) : renouvellement des EPI des agents avec obligation d'en assurer le nettoyage,
- **Contrats de prestation de service** (article 611) : le service des déchets est celui qui connaît la plus forte hausse (+ 200 K€), du fait des clauses de révision des marchés de prestation et de la forte augmentation de la TGAP, auxquelles s'ajoute le marché de valorisation des déchets verts,
- **Entretien autres bâtiments** (article 615228) : il s'agit d'une provision pour les travaux d'entretien des aires de lavage des pulvérisateurs.
- **Entretien réseaux** (article 615232) : enveloppe pour l'entretien des cours d'eau, des mayres et fossés, en forte augmentation en prévision de l'arrêt de ces prestations par certaines ASA.

- **Entretien matériel roulant** (article 61551) : le vieillissement du parc de véhicules, notamment ceux de la collecte, entraîne une hausse des coûts d'entretien.
- **Entretien autres biens mobiliers** (article 61558) :
- **Frais d'acte et de contentieux** (article 6227) : il s'agit d'une provision dans le cadre d'un litige avec un exploitant agricole au titre de la GEMAPI.
- **Catalogues et imprimés** (article 6236) : un seul magazine a été imprimé et distribué l'année dernière, il en a été prévu deux cette année.
- **Concours divers** (article 6281) : certaines contributions versées à des partenaires (AURAV, SAFER, VPA, ISPDAM, CCI, CEDER), qui étaient jusqu'à présent affectés au chapitre 65, se retrouvent désormais inscrites à cet article .

Tous les autres postes ont été reconduits à l'identique ou légèrement en baisse. Parmi les baisses les plus significatives, citons le **matériel roulant** (article 61351 : - 50 %), les **études et recherches** (article 617 : - 60 %), les **versements à des organismes de formation** (article 6184 : - 40 %) et les **frais de télécommunications** (article 6262 : - 37 %).

Chapitre 012 (charges de personnel)

Crédits ouverts : 2 897 355 € (2 730 980 € en 2024)

Sans nouveaux recrutements envisagés, elles n'augmentent "que" de 6 % cette année. L'augmentation des **cotisations CNRACL** (+ 3 %), et **assurance maladie** (+ 1 %) en sont la cause principale, ainsi que les **avancements de grade**. Le **départ à la retraite du DG** entraîne une provision pour son successeur avec lequel il devrait travailler en binôme pendant trois mois.

Chapitre 014 (attributions de compensation, FPIC)

Crédits ouverts : 4 897 338 € (4 923 303,31 € en 2024)

Peu d'évolutions sur ce chapitre : attributions de compensation identiques à celles de 2024 ; montant du FPIC estimé car pas encore connu ; reversement au Département de la part additionnelle de la taxe de séjour et une provision pour les dégrèvements fiscaux.

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante)

Crédits ouverts : 668 848,89 € (635 410 € en 2024)

Assez stable par rapport à 2024, le plus gros poste concerne les participations aux syndicats de rivières. L'enveloppe de 12 000 € destinée à financer des manifestations communales d'intérêt communautaire a été maintenue. Subventions allouées au C8 et aux 3 associations de commerçants. A noter la réactivation du fonds d'aide aux commerces en difficulté, avec une provision de 75 000 €.

Chapitre 66 (charges financières)

Crédits ouverts : 221 818,11 € (184 887,17 € en 2024)

Les charges financières augmentent du fait de l'amortissement des emprunts souscrits en 2023 et 2024 (4 M€).

Chapitre 68 (dotations aux amortissements et provisions)

Crédits ouverts : 4 000 € (3 900 € en 2024)

Les dépréciations d'actifs font désormais partie des provisions obligatoires.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 1 800 000 € (1 523 664,83 € en 2024)

Il s'agit des opérations d'ordre liées aux amortissements avec leur contrepartie en recettes d'investissement. Du fait de la règle du *prorata temporis* inhérent à la nouvelle nomenclature M57, il est difficile d'avoir une prévision juste en début d'exercice. A noter la fin de l'amortissement des charges Covid de 2020 (étalement sur 5 ans).

La nouvelle nomenclature M57 ne permet plus de constituer une réserve au titre des dépenses imprévues.

SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 12 500 000 €
Excédent antérieur reporté : 1 400 000 €
Total : 13 900 000 €

Chapitre 013 (atténuations de charges)

Crédits ouverts : 20 000 € (15 000 € en 2024)

Estimation des remboursements de notre assureur pour les agents absents pour maladie ou accident du travail.

Chapitre 70 (produits des services)

Crédits ouverts : 369 350 € (372 400 € en 2024)

Les produits des services proviennent des recettes des régies (Maison des vins, cartes des professionnels pour les déchetteries, mise à disposition des composteurs, broyage des végétaux à domicile ; adhésion aux aires de lavage pour les pulvérisateurs), ainsi que de la prise en charge du personnel mis à la disposition du budget annexe assainissement, stable par rapport à 2024.

Chapitre 73 (impôts et taxes)

Crédits ouverts : 10 002 267 € (9 544 368 € en 2024)

La fiscalité locale connaît encore des fluctuations en raison des réformes intervenues en 2021, notamment la **suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la CVAE**, et leur remplacement par le **versement d'une fraction de la TVA** perçue par l'Etat.

Les **bases fiscales**, désormais indexées sur l'inflation, connaissent une croissance plus faible que l'année dernière (1,7 % cette année contre 5 % en 2024).

Toutefois, **les recettes fiscales** (CFE, TFB, TFNB, TEOM) **ne représentent plus que 44 % des recettes réelles de fonctionnement**, contre 66 % en 2020 avant les réformes.

Les taux de la fiscalité locale sont identiques à ceux des années précédentes.

Le produit de la **taxe de séjour** a été estimé à 160 000 €, proche du produit réel de 2024.

En revanche, le produit de la **taxe GEMAPI** est porté à 800 K€, presque à son plafond (40 € / hab) pour couvrir les charges de fonctionnement inhérentes à l'exercice de cette compétence.

Chapitre 74 (dotations et participations)

Crédits ouverts : 1 696 367,91 € (1 722 949,11 € en 2024)

La DGF (dotation d'intercommunalité) versée par l'Etat reste stable. La dotation de compensation des groupements de communes continue à décroître, tout comme les autres dotations de compensation de la fiscalité. La subvention versée pour l'espace France Services est passée à 35 000 €, elle ne finance qu'un tiers des dépenses du service.

Chapitre 75 (autres produits de gestion courante)

Crédits ouverts : 299 431,64 € (237 449 € en 2024)

Il s'agit là des soutiens financiers versés par les organismes (ADELPHE / CITEO et autres repreneurs des déchets recyclables), en légère hausse par rapport au BP 2024, mais en baisse par rapport au réalisé (367 K€).

Chapitre 78 (reprises sur amortissements et dépréciations)

Crédits ouverts : 300 € (300 € en 2024)

Les dépréciations d'actifs font désormais partie des provisions obligatoires.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 112 283,45 € (182 499,20 € en 2024)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux subventions perçues et amorties, avec leur contrepartie en dépenses d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 9 111 500 €
Restes à réaliser 2024 : 1 148 500 €
Total : 10 260 000 €

Chapitre 20 (immobilisations incorporelles)

Crédits ouverts : 470 700 € (630 000 € en 2024) + RAR 134 000 €

Le poste « études » est en baisse par rapport à 2024 mais reste à un niveau élevé en raison notamment de toutes les études obligatoires (hydrauliques et environnementales) préalables aux travaux de construction des bassins de rétention à Uchaux, Piolenc et Sérignan. Sont également prévus les honoraires de l'architecte pour le siège et pour le bistrot de pays de Lagarde-Paréol, la maîtrise d'œuvre pour le déploiement des panneaux photovoltaïques au bassin des Bondes, ainsi que les études pour les nouvelles zones d'activité de Camaret et l'étude de faisabilité pour la zone agroalimentaire de Piolenc.

Chapitre 204 (subventions d'équipement versées)

Crédits ouverts : 719 100 € (847 000 € en 2024) + RAR 230 000 €

Une nouvelle enveloppe de 600 K€ est ouverte pour les fonds de concours, à laquelle s'ajoutent les restes à réaliser 2024. On trouve aussi dans ce chapitre la participation aux travaux des syndicats de l'Aygues et de l'Ouvèze pour 80 000 €, ainsi que la participation aux travaux de construction du futur centre de tri de Vedène, lissée sur trois ans, à verser à la SPL.

Chapitre 21 (immobilisations corporelles)

Crédits ouverts : 3 881 610,55 € (7 102 900,80 € en 2024) + RAR 446 000 €

Désormais, la plupart des gros travaux habituellement inscrits au chapitre 23 sont ventilés au chapitre 21, dès lors qu'ils se réalisent dans l'année et ne sont donc plus considérés comme des immobilisations en cours.

Les principales opérations prévues cette année sont détaillées ci-dessous.

Chapitre 23 (immobilisations en cours)

Crédits ouverts : 3 391 000 € (1 288 700 € en 2024) + RAR 300 000 €

Ont été inscrits à ce chapitre les travaux de construction du nouveau siège et du point info tourisme d'Uchaux, ainsi que les travaux de consolidation des berges du Rieu Foyro.

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)

Crédits ouverts : 452 180 € (367 274 € en 2024)

L'annuité augmente cette année du fait de l'amortissement de l'emprunt souscrit en 2024.

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 112 283,45 € (182 499,20 € en 2024)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux subventions perçues et amorties, avec leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

Chapitre 041 (opérations patrimoniales)

Crédits ouverts : 80 000 € (36 731,48 € en 2024)

Il s'agit d'une opération d'ordre patrimonial avec contrepartie en recette d'investissement

Chapitre 26 (participations et créances)

Crédits ouverts : 0 € (77 000 € en 2024) + RAR 38 500 €

Il s'agit de la participation au **capital** de la SPL chargée de la construction du futur centre de tri des emballages ménagers recyclables de Vedène.

Principaux investissements prévus en 2025			
Nature des investissements	Coûts estimés	Nature des investissements	Coûts estimés
Travaux GEMAPI (bassins et confortement berges)	1 762 610 €	Travaux point info tourisme Uchaux	120 000 €
Acquisitions parcelles pour bassins	655 200 €	Achat nouveaux véhicules	150 000 €
Travaux nouveau siège	2 250 000 €	Honoraires	75 000 €
Fourniture colonnes et génie civil	1 400 000 €	Etudes	395 000 €
Achat mobilier	100 000 €	Travaux de voirie	250 000 €
Signalétique (tourisme, ZAE)	163 000 €	Eclairage solaire ZAE	173 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 8 954 356,18 €

Excédent antérieur reporté : 1 305 643,82 €

Total : 10 260 000 €

Chapitre 13 (subventions d'investissement)

Crédits ouverts : 684 550 € (135 865,40 € en 2024)

Il s'agit de la subvention accordée par le Département pour le nouveau siège (500 000 €) et du solde de la subvention de l'Etat (Fonds vert) pour l'éclairage solaire des ZAE.

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)

Crédits ouverts : 5 000 000 € (5 000 000 € en 2024)

Ces emprunts seront souscrits, pour tout ou partie, au fur et à mesure de la réalisation du programme d'investissements.

Chapitre 10 (dotations, fonds divers et réserves)

Crédits ouverts : 1 389 806,18 € (1 230 548,87 € en 2024)

Les recettes inscrites à ce chapitre correspondent au remboursement de la TVA (FCTVA) prévisionnel et à l'excédent de fonctionnement capitalisé (574 946 €).

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 1 800 000 € (1 523 664,83 € en 2024)

Il s'agit des opérations d'ordre liées aux amortissements, avec leur contrepartie en dépenses de fonctionnement.

Chapitre 041 (opérations patrimoniales)

Crédits ouverts : 80 000 € (36 731,48 € en 2024)

Il s'agit d'une opération d'ordre patrimonial avec contrepartie en dépense d'investissement

ENDETTEMENT

L'encours de la dette se monte à **7 013 820 €** au 1^{er} janvier 2025 (343 € / hab).

Il s'élèvera à **6 563 787 €** au 31 décembre prochain (320 € / hab) sans nouvel emprunt.

BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION / DEPENSES

Crédits ouverts : 2 800 000 €

Chapitre 011 (charges à caractère général)

Crédits ouverts : 1 094 056,91 € (998 216,85 € en 2024)

Principales hausses : avenant au marché de prestation de service attribué à VEOLIA et honoraires (divers contentieux). Dépenses nouvelles : analyse des risques de défaillance, géolocalisation des réseaux, diagnostic permanent et campagnes RSDE.

Chapitre 012 (charges de personnel)

Crédits ouverts : 320 000 € (320 000 € en 2024)

Il s'agit des charges du personnel affecté au service d'assainissement, estimées au prorata du temps de travail qu'ils y consacrent et identiques à celles de 2024.

Chapitre 65 (autres dépenses de gestion courante)

Crédits ouverts : 40 000 € (35 000 € en 2024)

Cela correspond à l'enveloppe annuelle des subventions versées aux propriétaires qui souhaitent réhabiliter leur installation d'assainissement non collectif.

Chapitre 66 (charges financières)

Crédits ouverts : 117 929,73 € (145 984,27 € en 2024)

Les intérêts d'emprunt continuent à décroître, le dernier emprunt sur ce budget ayant été souscrit en 2025 pour le raccordement des effluents domestiques de Sérignan-du-Comtat à la station d'épuration de Camaret-sur-Aygues.

Chapitre 67 (charges exceptionnelles)

Crédits ouverts : 5 811,86 € (9 000 € en 2024)

Il s'agit d'une provision en cas d'annulation de titres de recettes sur exercices antérieurs.

Chapitre 68 (dotations aux amortissements et provisions)

Crédits ouverts : 0 € (4 000 € en 2024)

Les dépréciations d'actifs font désormais partie des provisions obligatoires. Une réserve sera faite ultérieurement par DM.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 1 222 201,50 € (1 226 543,41 € en 2024)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux amortissements, avec leur contrepartie en recettes d'investissement. Ce budget n'étant pas soumis à la nomenclature M57, les amortissements sont calculés au plus juste par rapport aux investissements de l'année précédente.

Chapitre 022 (dépenses imprévues)

Crédits ouverts : 0 € (50 000 € en 2024)

Réserve pour faire face à des événements non prévisibles lors du vote du budget.

SECTION D'EXPLOITATION / RECETTES

Crédits ouverts : 2 680 000 €
Excédent antérieur reporté : 120 000 €
Total : 2 800 000 €

Chapitre 70 (ventes de produits fabriqués, prestations de services)

Crédits ouverts : 2 435 264,50 € (2 634 904,97 € en 2024)

Les recettes inscrites à ce chapitre correspondent à la redevance payée par les usagers (en baisse par rapport à 2024 car les consommations d'eau décroissent), à la redevance pour les effluents non domestiques (industriels, caves), à la participation pour le financement de l'assainissement collectif (également en baisse en raison de la diminution des autorisations des droits du sol), aux frais de branchement et aux redevances d'assainissement non collectif.

Chapitre 74 (subventions d'exploitation)

Crédits ouverts : 0 € (30 000 € en 2024)

L'Agence de l'eau ne verse plus de primes pour épuration.

Chapitre 78 (reprises sur amortissements et dépréciations)

Crédits ouverts : 0 € (650,97 € en 2024)

Les dépréciations d'actifs font désormais partie des provisions obligatoires. Une réserve sera faite ultérieurement par DM.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 244 735,50 € (308 407 € en 2024)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux subventions perçues et amorties, avec leur contrepartie en dépenses d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 2 981 600 €
Restes à réaliser 2024 : 1 218 400 €
Total : 4 200 000 €

Chapitre 20 (frais d'études)

Crédits ouverts : 133 300 € (439 400 € en 2024)
RAR : 227 000 €

Ces crédits correspondent à la fin du schéma directeur des eaux pluviales mutualisé et aux honoraires de maîtrise d'œuvre pour les travaux programmés cette année.

Chapitre 21 (immobilisations incorporelles)

Crédits ouverts : 554 773,95 € (803 218,59 € en 2024)
RAR : 117 000 €

A ce chapitre, sont essentiellement prévus les opérations de renouvellement du patrimoine, les travaux et réparations d'urgence, ainsi que les petites extensions de réseau.

Chapitre 23 (immobilisations en cours / opérations)

Crédits ouverts : 1 340 000 € (2 568 000 € en 2024)
RAR : 874 400 €

Les travaux prévus à ce chapitre sont détaillés ci-dessous.

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)

Crédits ouverts : 643 790,55 € (668 943,94 € en 2024)

Le montant de l'annuité d'emprunt poursuit son mouvement à la baisse. Ce ne sera plus le cas en 2025 si le nouvel emprunt inscrit cette année (470 K€) est réalisé.

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 244 735,50 € (308 407 € en 2024)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux subventions perçues et amorties, avec leur contrepartie en recettes d'exploitation

Chapitre 041 (opérations patrimoniales)

Crédits ouverts : 65 000 € (12 220,80 € en 2024)

Il s'agit d'opérations d'ordre patrimoniales avec contrepartie en recette d'investissement.

Nature des investissements	Coûts estimés	Nature des investissements	Coûts estimés
Réseau Camaret (ch. Du Blanchissage) :	450 000 €	Réseau Sainte-Cécile (raccordement futures caserne et gendarmerie) :	190 000 €
Réseau Piolenc (dévoisement réseau PR Grenouillet et ch. Autignac) :	480 000 €	STEP Piolenc :	50 000 €
Réseau Sérignan (Aval rue des magasins) :	100 000 €	STEP Camaret :	70 000 €
Réserve travaux d'urgence	200 000 €	Renouvellement patrimoine	354 800 €
Total		1 894 800 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 2 626 542,73 €

Excédent antérieur reporté : 1 573 457,27 €

Total : 4 200 000 €

Chapitre 13 (subventions) :

Crédits ouverts : 250 000 € (180 000 € en 2024)

Il s'agit des subventions accordées et notifiées par l'Agence de l'eau pour les divers travaux de réhabilitation du réseau et le solde du schéma directeur eaux pluviales.

Chapitre 10 (dotations, fonds divers et réserves)

Crédits ouverts : 619 341,23 € (722 086,46 € en 2024)

Ces recettes proviennent, d'une part, de l'autofinancement dégagé par la section d'exploitation (286 K€) et, d'autre part, du remboursement de la TVA par l'Etat.

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)

Crédits ouverts : 470 000 € (400 000 € en 2024)

Cet emprunt ne sera souscrit que si l'ensemble des investissements prévus cette année se réalisent.

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 1 222 201,50 € (1 226 543,41 € en 2024)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux amortissements, avec leur contrepartie en dépenses d'exploitation.

Chapitre 041 (opérations patrimoniales)

Crédits ouverts : 65 000 € (12 220,80 € en 2024)

Il s'agit d'opérations d'ordre patrimoniales avec contrepartie en dépense d'investissement.

ENDETTEMENT

L'encours de dette s'élevait à **3 405 508 €** au 1^{er} janvier 2025.

L'encours de la dette atteindra **2 761 718 €** au 31 décembre prochain si aucun nouvel emprunt n'est souscrit.

BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET ANNEXE ZAE La Garrigue du Rameyron II

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 3 352 820,07 €
Déficit antérieur reporté : 3 004,44 €

Chapitre 011 (charges à caractère général)

Crédits ouverts : 80 000 € (1 448 000 € en 2024)

Principales dépenses : les crédits ouverts correspondent à la fin des travaux de viabilisation, dont la réfection de la voirie.

Chapitre 66 (charges financières)

Crédits ouverts : 38 350 € (38 654,44 € en 2024)

Ce sont les intérêts d'emprunt et les ICNE du prêt relais souscrit fin 2022 qui a été prorogé en fin d'année dernière.

Chapitre 65 (autres produits de gestion courante)

Crédits ouverts : 367 637,57 € (0 € en 2024)

Cette ouverture de crédit correspond à des opérations de stock.

Chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections)

Variations des encours de production : 2 819 178,06 € (44 559,23 € en 2024)

La variation de l'encours de production (44 459,23 €) fait l'objet d'une opération d'ordre en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement)

Crédits ouverts : 44 650 € (38 350 € en 2024)

Les intérêts d'emprunt (32 900 €) font l'objet d'une opération d'ordre dans la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 3 352 820,07 €

Chapitre 70 (produits des services du domaine et vente diverses)

Crédits ouverts : 1 839 406,04 € (3145,21 € en 2024)

Ces crédits correspondent aux recettes de vente des parcelles.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 1 468 764,03 € (1 530 909,23 € en 2024)

Il s'agit des opérations de gestion de stock (équilibrées en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement).

Chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement)

Crédits ouverts : 44 650 € (38 350 € en 2024)

Les intérêts d'emprunt font l'objet d'une opération d'ordre dans la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 2 819 178,06 €
Solde d'exécution reporté : 50 414,03 €

Chapitre 16 (remboursement d'emprunts)

Crédits ouverts : 1 300 000 € (*0 € en 2024*)

Il ne s'agit pas d'un nouvel emprunt mais d'une écriture d'équilibre propre à la gestion du stock et des encours de production.

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 1 468 764,03 € (*1 530 909,23 € en 2024*)

Il s'agit des opérations de gestion de stock (équilibrées en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement).

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 2 819 178,06 €

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 2 819 178,06 € (*44 559,23 € en 2024*)

La variation de l'encours de production (44 459,23 €) fait l'objet d'une opération d'ordre en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET ANNEXE ZAE *Fernand Gonnet*

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 1 511 047,34 €
Déficit antérieur reporté : 29 871,35 €

Chapitre 011 (charges à caractère général)

Crédits ouverts : 578 000 € (1 390 128,65 € en 2024)

Les acquisitions foncières ayant été réalisées en 2024, les crédits ouverts correspondent à la maîtrise d'œuvre et aux travaux de viabilisation qui commenceront dès le permis d'aménager accordé.

Chapitre 66 (charges financières)

Crédits ouverts : 57 407,55 € (29 871,35 € en 2024)

Ce sont les frais de dossier et les intérêts d'emprunt du prêt relais (1,4 M€) qui a été souscrit en 2024.

Chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections)

Crédits ouverts : 789 768,44 € (0 € en 2024)

La variation de l'encours de production fait l'objet d'une opération d'ordre en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Chapitre 043 (opérations d'ordre section de fonctionnement)

Crédits ouverts : 56 000 € (20 000 € en 2024)

Les intérêts d'emprunt font l'objet d'une opération d'ordre dans la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 1 511 047,34 €

Chapitre 75 (autres produits de gestion courante)

Crédits ouverts : 31 278,90 € (0 € en 2024)

Cette recette correspond aux acomptes versés au moment de la signature des compromis de vente.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 1 423 768,44 € (1 420 000 € en 2024)

Il s'agit des opérations de stock avec contrepartie en dépenses d'investissement

Chapitre 043 (opérations d'ordre section de fonctionnement)

Crédits ouverts : 56 000 € (20 000 € en 2024)

Les intérêts d'emprunt font l'objet d'une opération d'ordre dans la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 1 423 768,44 €

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 1 423 768,44 € (1 420 000 € en 2024)

Il s'agit des opérations de stock avec contrepartie en recettes de fonctionnement

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 1 423 768,44 €
Solde d'exécution reporté : 630 231,56 €

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)
Crédits ouverts : 3 768,44 € (1 420 000 € en 2024)
Il va s'agir d'un prêt relais souscrit sur une durée de 24 mois.

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)
Crédits ouverts : 789 768,44 € (0 € en 2024)
La variation de l'encours de production fait l'objet d'une opération d'ordre en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET ANNEXE ZAE Jonquier et Morelles III
--

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 2 020 000 €

Chapitre 011 (charges à caractère général)
Crédits ouverts : 1 980 000 € (1 980 000 € en 2024)
Les crédits ouverts correspondent aux acquisitions foncières, même s'il est peu probable qu'elles se réalisent en 2025.

Chapitre 66 (charges financières)
Crédits ouverts : 20 000 € (20 000 € en 2024)
Ce sont les frais de dossier et les intérêts d'emprunt du prêt relais qui sera souscrit le moment venu.

Chapitre 043 (opérations d'ordre section de fonctionnement)
Crédits ouverts : 20 000 € (20 000 € en 2024)
Les intérêts d'emprunt font l'objet d'une opération d'ordre dans la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 2 020 000 €

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)
Crédits ouverts : 2 000 000 € (2 000 000 € en 2024)
Il s'agit des opérations de stock avec contrepartie en dépenses d'investissement

Chapitre 043 (opérations d'ordre section de fonctionnement)
Crédits ouverts : 20 000 € (20 000 € en 2024)
Les intérêts d'emprunt font l'objet d'une opération d'ordre dans la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 2 000 000 €

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)
Crédits ouverts : 2 000 000 € (2 000 000 € en 2024)
Il s'agit des opérations de stock avec contrepartie en recettes de fonctionnement

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 2 000 000 €

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)

Crédits ouverts : 2 000 000 € (2 000 000 € en 2024)

Il s'agit d'un prêt relais qui sera souscrit sur une durée de 24 mois le moment venu.